



Information - Procédure d'orientation année scolaire 2024/2025

publié le 19/01/2025 - mis à jour le 02/02/2025

Objet : Procédure d'orientation année scolaire 2024-2025

La scolarité de votre enfant au collège se termine au mois de juin.

La période jusqu'au mois de juin est un moment important avec la phase d'orientation puis celle de l'affectation fin juin.

Cette année le ministère a choisi de privilégier pour le dialogue établissement/famille les téléservices.

Vous pourrez soit vous connecter sur l'adresse suivante : <https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts> ou sur ENEJ : <https://enej.lavienne86.fr>.

Vous trouverez sur le site du collège : <http://etab.ac-poitiers.fr/collfcpin-poitiers/> dans la rubrique Orientation, la procédure de saisie (phase provisoire, à compléter avant le 7 février 2025 ...)

Pour les familles qui le souhaitent la procédure est possible au collège avec l'aide de Mme Naslin, secrétaire (mail : ce.0861092v@ac-poitiers.fr ou/et téléphone : 05.49.03.00.93).

Vous trouverez ci-dessous les dates qui doivent être impérativement respectées faute de quoi les demandes ne seront pas étudiées ce qui mettrait en péril l'affectation de votre enfant fin juin.

Les professeurs principaux, Mme Naslin secrétaire et moi même restons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations.

Recevez Madame, Monsieur l'expression de mes meilleures salutations.

Ingrid HACOT

Principale



ATTENTION

Les dates doivent être respectées, l'application sera fermée aux dates et heures indiquées.

COMMENT PRÉPARER SON ORIENTATION APRÈS LA 3^e ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe
de votre compte EduConnect
ou utilisez France Connect.
Plus d'informations au verso.

CHOISIR SON ORIENTATION Du : 15/01/2025 Au : 07/02/2025

Conseil de classe du 2^e trimestre/1^{er} semestre : 18 et 20 février 2025

- 1 Avant le conseil de classe
Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre choix d'orientation parmi les possibilités suivantes** : 2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.
Vous pouvez saisir jusqu'à trois choix d'orientation par ordre de préférence.
- 2 Après le conseil de classe
Connectez-vous pour **consulter son avis sur les voles d'orientation choisies**.

DÉCOUVRIR LES FORMATIONS ET FORMULER SES DEMANDES

Du : 07/04/2025 Au : 09/05/2025

Conseil de classe du 3^e trimestre/2^e semestre : fin mai 2025

- 3 Avant le conseil de classe : **formuler vos demandes**
Connectez-vous à Scolarité Services pour **découvrir les formations et formuler vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez**.
Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante : 2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.
L'admission dans la formation tient compte de la décision d'orientation et des capacités d'accueil de l'établissement demandé.
- 4 Après le conseil de classe : **répondre à la proposition d'orientation**
Connectez-vous pour **prendre connaissance de l'orientation proposée par le conseil de classe et donner votre réponse**.
En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement pour décider de la suite à donner à votre démarche.
Pour l'admission dans un établissement à la rentrée prochaine, seules les demandes pour les formations en accord avec la décision d'orientation seront étudiées.

VOIR LE RÉSULTAT D'ADMISSION ET S'INSCRIRE

- 5 **Fin juin**
Connectez-vous à Scolarité Services pour découvrir la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le dans son nouvel établissement.

Toute l'information sur : education.gouv.fr/orientation3e

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'hésitez pas à la signaler à l'établissement ; vous avez le droit à l'erreur.

EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le compte qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux démarches en ligne comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au livret scolaire de vos enfants.
- à l'espace numérique de travail (ENT)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte EduConnect ou avec FranceConnect sur teleservices.education.gouv.fr

1

Pour activer votre compte, vous avez besoin du numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au **0809 54 06 06**
du lundi au vendredi de 8h à 20h
et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris)
(prix d'un appel local)

Portfolio



Document joint

2-2024_flyer_tso_3e (PDF de 770.6 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.